Madame

Mareike Muster

Chemin des Cailloux 3

CH-8003 Zurich

Berne, le 1er novembre 2017

**Octroi d’un crédit-cadre pour la demande 2022-0624**

Madame,

Nous avons le plaisir de vous informer que l’Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) a accordé une **subvention de Fr. 7500.-** pour la demande susmentionnée.

Le montant est à considérer comme un crédit-cadre. La contribution est payable sur présentation d’un décompte final accompagné de pièces justificatives. Nous attirons votre attention sur le fait que nous ne pouvons prendre en charge que des frais subventionnables par l’Académie. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans notre règlement sous : <https://www.sagw.ch/fr/assh/encouragement>

Vous trouverez en outre des informations sur les voies de recours sous : [www.sagw.ch/XXXX](http://www.sagw.ch/XXXX)

Le soutien de l’ASSH doit être mentionné de manière bien visible. Vous trouverez différentes versions du logo de l’ASSH comportant le texte « Soutenu par l’Académie suisse des sciences humaines et sociales » sur notre site Internet sous [www.sagw.ch/fr/sagw/logos](https://www.sagw.ch/fr/assh/encouragement/societes-membres/assh-logo-lie-au-soutien-financier). Pour les publications imprimées, veuillez nous faire parvenir un exemplaire justificatif, accompagné du décompte.

En vous souhaitant plein succès pour la réalisation du projet, nous vous adressons, Madame, nos salutations les meilleures.

L’équipe de l’ASSH